

Compte rendu

Conseil municipal du 4 novembre 2017

Excusé : Lionel Peyrelong

Emprunt court terme :

Afin de pouvoir régler les factures des travaux d'investissement avant le versement des subventions attendues, le conseil a décidé de réaliser un emprunt à court terme (2 ans) d'un montant de 100 000 euros auprès du crédit agricole. Les sommes nécessaires seront demandées au fur et à mesure des besoins de trésorerie.

Coupes de bois :

La commune vient de vendre une coupe de bois située au bois de la Fayolle pour un montant de 15 400 euros. Une nouvelle coupe sera proposée à l'adjudication dans l'année 2018, coupe située dans la forêt de Planesty, sous la Teyssonneyre. Le conseil donne un avis favorable pour cette mise en vente.

Subvention club du 3°age :

Le conseil est sollicité par le club des aînés pour une demande de subvention, le conseil donne son accord pour un montant de 300 euros. Cette aide devant servir principalement aux participations lors de décès des membres du club.

S I G éclairage public :

Le syndicat départemental d'énergie de Haute Loire (SDE) propose de mettre en place un système d'information géographique (SIG) qui permettra de gérer des données placées sur un fond de carte, il permettra en particulier une connaissance plus fine du patrimoine, une optimisation et une meilleure maîtrise des investissements sur le patrimoine d'éclairage public de notre commune. De plus, cet outil permettra de déclarer les pannes en ligne et permettra de connaître l'ensemble de notre réseau qui sera répertorié sur fond de plan. Le coût pour la commune sera de 2.50 euros par point lumineux. Le conseil donne son accord.

Indemnité de conseil allouée au trésorier :

Chaque année la commune verse une indemnité au comptable du trésor chargé des fonctions de receveur des communes. Le conseil décide de ne pas verser cette indemnité. Le conseil considérant qu'une subvention qui devait être attribuée pour l'achat d'ordinateurs, ne nous a pas été attribuée suite à une erreur de la trésorerie.

Point sur les travaux :

Le maire fait le point sur les travaux d'investissements réalisés ou en cours. Les travaux de reprise des trois bâtiments communaux situés au Pont sont bien avancés, la toiture et les enduits de la salle des fêtes sont achevés idem pour le garage du haut. La couverture de l'atelier est achevée, les portes sont posées et le bardage périphérique est en cours. La pose des panneaux de signalétique et de présentation de la commune est finie. Les travaux de mise en accessibilité des toilettes publiques sont en cours, reste le sanitaire et la pose des portes à réaliser.

Le conseil avait prévu l'achat d'un nouveau tractopelle pour cette année, cet investissement est reporté en 2018, le montant qui était prévu pour cet achat permettra de faire face à la grosse panne que nous avons subi sur le camion (casse du moteur dépense 18 000 euros). De plus, en cours d'année, nous avons dû acheter un nouveau véhicule léger (kangoo), suite aussi à une grosse panne moteur.

Divers :

Le conseil renouvelle le bail avec l'entreprise Schmitt pour la location du garage communal durant l'hiver, afin d'abriter les bus qui assurent le ramassage scolaire des collégiens.

Le conseil a reçu deux demandes d'achat de terrain sur le hameau de Roffiac. Avant la vente, il est nécessaire de déclasser ces terrains qui sont en domaine public. Le maire est mandaté pour poursuivre les démarches nécessaires avec les demandeurs et les riverains.

Congrès des maires :

Le maire souhaite se rendre au congrès qui a lieu à Paris du 21 au 24 novembre. Le conseil délibère favorablement pour la prise en charge des frais d'hébergement.

Embauche d'un adjoint administratif :

Lors du dernier conseil, il avait été décidé l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif en vue du remplacement de Marie José Cortial qui doit faire valoir ses droits à la retraite en fin d'année. Plusieurs candidates avaient postulé, huit ont été reçues pour un entretien oral et une épreuve écrite. Le choix du conseil municipal s'est porté sur la candidature de Sonia Boyer pour occuper ce poste au secrétariat de mairie.